

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

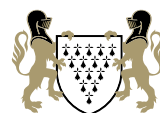
Guérande magazine



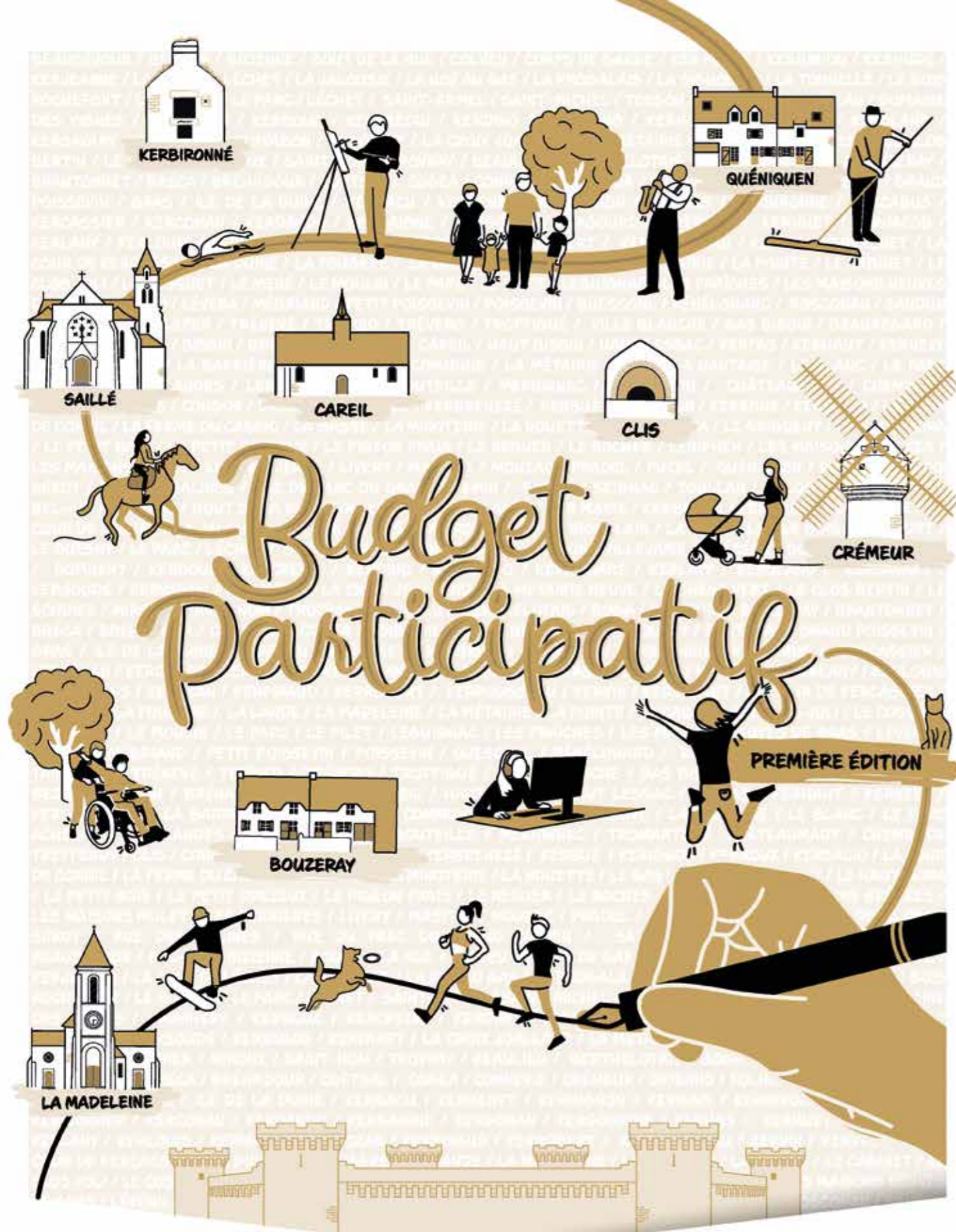
**PLUS D'UN AN
D'ACTION**

N°82 • HIVER 2022

www.ville-guerande.fr



Ville de
Guérande



édito sommaire

**Chères Guérandaises,
chers Guérandais,**

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour vous et vos familles. L'année qui vient de s'écouler a été extrêmement riche de projets et ce nouveau numéro du Guérande Magazine « Plus d'un an d'action » vous permettra de découvrir l'ensemble des nouveautés réalisées par votre municipalité.

Depuis notre prise de fonction, nous sommes désireux d'insuffler une dynamique nouvelle pour répondre aux enjeux de demain. À travers ces pages, vous pourrez découvrir nos premières actions en faveur d'un « développement à la guérandaise », développement durable, pour tous. Nous continuons d'associer notre démarche à ELYX - le personnage en dernière de couverture -, l'ambassadeur des objectifs de développement durable de l'organisation des Nations Unies, pour nous assurer que les projets portés sont vertueux et nous permettent de garantir que Guérande restera une ville où il fait bon vivre, pour nous comme les générations suivantes. À ce titre, l'absence d'un accord satisfaisant lors de la 26^e Conférence des Parties (COP26) de novembre dernier nous incite à œuvrer plus encore en faveur de la transition écologique.

En 2022, nous souhaitons ardemment tourner la page du contexte sanitaire et nous projeter vers la suite du mandat que vous nous avez confié en vous proposant, dès le début d'année, un Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Nous continuerons à travailler sur trois axes qui guident notre action : poursuivre la réalisation de grands projets d'investissement, mettre l'accent sur l'entretien du patrimoine communal et offrir un service de qualité aux Guérandais.

Votre ville bouge et c'est pour le meilleur !

Bonne lecture à toutes et tous.

Nicolas CRIAUD
Maire de Guérande

P 4 / 5

Guérande, Ville dynamique

P 6 / 7

Guérande, Ville citoyenne

P 8 / 9

Guérande, Ville solidaire

P 10 / 11

Guérande, Ville d'art et d'histoire

P 12 / 13

Guérande, Ville environnementale

P 14 / 15

Guérande, Ville du patrimoine naturel

P 16 / 17

Tribunes

P 18 / 19

Informations pratiques

Directeur de la publication : Xavier Fournier

Rédacteurs : Direction de la Communication et de l'Événementiel et les autres services municipaux

Maquette et mise en page : Second Regard

Impression : TPI

Couverture : Ville de Guérande

Photos et visuels : Ville de Guérande, Y.A.K., Monsieur Banane (W. Grain-Lambert)

Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais.

"Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au CCAS, à la police municipale, au centre culturel Athanor, au centre technique municipal et à l'office de tourisme.

Version audio disponible sur www.ville-guerande.fr



10-31-1531

Retrouvez toute l'info de votre ville sur

www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur





Guérande est une ville active toute l'année grâce à l'engagement des associations et des services de la Ville. Malgré un contexte sanitaire dégradé, la municipalité a maintenu un maximum d'activités à destination des scolaires ainsi que l'ensemble des grandes manifestations festives en proposant des formules adaptées aux protocoles en vigueur tout en continuant à réaliser des travaux d'importance pour que les structures de demain répondent pour le mieux aux besoins des habitants.

MAINTIEN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS AUPRÈS DES SCOLAIRES DURANT LA CRISE SANITAIRE

Découv'Sports, les animations sportives à destination des enfants pendant les vacances, ont pu reprendre cet été en extérieur avant un retour à la normale, en salles, aux vacances d'automne.

Les interventions d'éducation physique et sportive ont été maintenues en extérieur au sein des écoles pendant toute l'année scolaire 2020/2021 (hors confinement).

Les accueils péri et extra scolaires et l'accueil 10-14 ans ont maintenu leurs activités (en mode dégradé jusque fin 2020 puis quasiment à la normale selon les protocoles en vigueur). Ils ont également assuré l'accueil des enfants de personnels prioritaires pendant les périodes de confinements.

L'École municipale des sports, les mini-camps et les séjours 10-14 ans ont repris leurs activités dès que cela a été possible.

Le Point Santé Jeunes a maintenu les liens avec les jeunes et les familles (en distanciel et présentiel quand cela était possible).

Un projet de soutien post-covid à destination des jeunes a été mis en place : 51 jeunes ont pu en bénéficier grâce à la collaboration de 9 partenaires et 4 services municipaux.



Les Parenthèses guérandaises vous ont proposé du ciné plein air l'été dernier

DES TRAVAUX IMPORTANTS...

De nombreux travaux améliorent, sécurisent, réparent, optimisent, les structures de votre commune. Depuis deux ans, les projets sont nombreux et certains sont d'ores et déjà finalisés :

- Rénovation énergétique et extension du complexe sportif Jean Ménager (phase 1)
- Réfection et amélioration de l'étanchéité d'Athanor
- Modernisation de la chaufferie de l'Hôtel de Ville
- Création d'un local technique déchet place Saint-Jean
- Renforcement de la charpente de la tribune du stade Jean Ménager
- Renforcement de la charpente de l'école maternelle de La Madeleine
- Mise en conformité électrique du Centre communal d'action social
- Rénovation du musée de la Porte Saint-Michel
- Travaux d'urgence sur les vitraux de la collégiale Saint-Aubin
- Rénovation de la tour Sainte-Anne
- Rénovation des remparts (courtines H et B) et sécurisation de la porte de Saillé



Avec la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'inaugurer certains nouveaux équipements sportifs, c'est le cas notamment des stades de foot 5 à Jean Ménager et de l'extension des terrains de tennis à Bréhadour. Ces équipements sont tout de même mis à disposition des usagers depuis la fin des travaux et rencontrent un grand succès !

Laurent CHASSAING

Adjoint en charge de la Jeunesse, du Sport, de la Prévention et de Santé



La Ville de Guérande a décidé de maintenir le chantier de rénovation de Jean Ménager en 2020, malgré le contexte sanitaire, pour soutenir l'économie du secteur.

Frédéric DUNET

Adjoint en charge des Travaux, des Espaces Verts et des Mobilités Douces



Nouveauté de Noël by light 2021, du street-art dans les rues de la cité médiévale

ACCUEIL D'UNE ENTREPRISE DE L'INSERTION

À la recherche d'un site d'implantation dans l'ouest du département, les élus ont soutenu le projet d'installation de l'entreprise ADC Propreté qui a choisi Guérande ! Arrivés dans la zone de Bréhadour en octobre, cette entreprise tournée vers l'économie sociale et solidaire est spécialisée dans l'insertion et embauchera une quinzaine de personnes dans un premier temps.

TERRE DE JEUX 2024 : GUÉRANDE ENGAGÉE DANS L'AVENTURE DES JO

La Ville de Guérande a obtenu le label "Terre de Jeux 2024", preuve de son engagement pour le sport dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques de 2024. Au travers des actions existantes et en développant de nouveaux projets, cette labellisation va permettre aux services de la Ville et aux acteurs du territoire (associations, entreprises, particuliers...) de développer des actions fédératrices autour du sport et de promouvoir le territoire.

CORRIDA AMARRIS, VOUS AVEZ PU Y PARTICIPER EN 2021

La Ville a œuvré pour mettre en place cette traditionnelle course en 2021, aux côtés de l'organisateur, le Presqu'île Guérandaise Athlétique Club. Vous avez été nombreux à venir courir au profit de l'association de Ligue contre le cancer : 150 jeunes aux Galopades ; 34 équipes et 138 participants pour la Run Amarris et plus de 400 coureurs pour la Corrida. La ville de Guérande a d'ailleurs remporté le trophée récompensant le plus grand nombre d'équipes engagées.

DES ÉVÈNEMENTS REPENSÉS

Les festivités de fins d'année se sont réinventées en 2020 et 2021 afin de diffuser la magie de Noël à Guérande, tout en respectant les mesures sanitaires. Pour le bonheur des plus petits comme des grands, la Ville a pu maintenir certaines animations en extérieur comme le marché des comités de jumelage, les balades en calèche et la venue du Père Noël.

La Fête Médiévale s'est elle aussi réinventée en 2021. À situation exceptionnelle, événement exceptionnel : « Le Printemps médiéval » s'est déployé dans la cité et ses pourtours, pour vous proposer une ambiance médiévale, une exposition et une foire, le temps d'un printemps.

Les animations estivales ont également évolué, laissant apparaître « Les Parenthèses Guérandaises ». Pour cette première édition, les services de la Ville et les partenaires ont repensé les animations afin qu'elles se déroulent en extérieur, selon le protocole sanitaire en vigueur à l'été 2021. Cinéma en plein air, concerts, découvertes sportives ou littéraires, toutes ces parenthèses ludiques et artistiques ont apporté un peu de légèreté dans l'été.

Quelques projets à venir :

LA FÊTE MÉDIÉVALE FAIT SON GRAND RETOUR !

Les services de la Ville et le comité de pilotage travaillent activement pour préparer la prochaine édition de la Fête Médiévale. Rendez-vous le samedi 4 et le dimanche 5 juin 2022 pour festoyer ensemble dans une ambiance médiévale. (Suivant le contexte sanitaire en vigueur.)

D'AUTRES TRAVAUX À VENIR...

- Travaux de réparation de la structure du clocher de l'église de Saillé
- Rénovation de la salle de basket et extension complexe Jean Ménager (phase 2)
- Réaménagement rue du Ber et rue Basse à Saillé
- Création de jardins partagés dans la ZAC Maison Neuve
- Aménagement de sécurité du chemin de la Nantaise
- Aménagement de sécurité sur traversée de la Madeleine (RD47 – rue des Parcs Neufs et rue Saint -Eupéry)
- Projet de construction de l'école Maison Neuve



L'équipe municipale a mis en place de nombreuses actions de démocratie participative pour aller à la rencontre des Guérandaises et des Guérandais et coconstruire les projets de demain. Celles-ci se veulent des temps d'échange où la parole est donnée aux habitants, qu'il s'agisse de rencontres dans les villages et les quartiers, de marches avec les habitants, ou même de petits-déjeuners avec le Maire ! Une ville citoyenne, ce sont aussi des opérations en faveur de la sécurité et de la citoyenneté, des thèmes incontournables et tout aussi attendus.

DES MARCHES CITOYENNES :

GENÈSE, OBJECTIFS ET ACTIONS CONCRÈTES

Genèse : lancées en septembre 2020 et à titre expérimental, ces visites organisées avec les personnes intéressées dans les villages, quartiers, hameaux de la commune ont permis de faire le constat suivant : les habitants se plaisent sur notre territoire en particulier grâce au cadre de vie exceptionnel dont nous bénéficions.

Objectifs : assurer le lien entre les citoyens et les services de la commune pour rétablir la confiance entre habitants et élus, insuffler une nouvelle dynamique de proximité et ainsi encourager le développement des animations dans les villages et les quartiers.

Actions concrètes : trois chantiers participatifs initiés à la suite des marches citoyennes et réalisés par les habitants sont en cours ou ont eu lieu. Il s'agit de la mise en valeur de la fontaine des Korrigans à Kerbironné et de la fontaine de Fontenay à Sandun, et de la réalisation du circuit pédestre de découverte du patrimoine de Clis. D'autres sont à l'étude notamment à Kervins ou Queniquen. De plus, trois quartiers s'organisent en association pour proposer dans les mois à venir de nouvelles animations génératrices de lien social, fédératrices et avant tout agréables : l'art de vivre à la Guérandaise.

À ce jour, 21 visites ont été organisées sur les 36 quartiers référencés. Ces marches vont être pérennisées pour continuer à soutenir les initiatives locales.

J'AI RENDEZ-VOUS AVEC MES ÉLUS

L'équipe municipale a la volonté de développer une politique de proximité et de favoriser la concertation entre élus et administrés. Aussi, ce temps d'échange mensuel a permis à de nombreux Guérandais de venir à la rencontre de leurs élus. Ces temps d'échange continuent, une fois par mois, dans un quartier différent, sans rendez-vous préalable, pour permettre à chaque habitant d'être reçu et écouté par un élu municipal.

Depuis juillet 2021, ces permanences mensuelles avec les élus de la commune ont permis de faire remonter aux services les questionnements des citoyens. L'intra muros, Clis et Saillé ont déjà fait l'objet de ces rencontres organisées le samedi matin. Pour 2022, vous pouvez déjà noter les dates suivantes : RDV le samedi 29 janvier à Maison Neuve, le samedi 26 février à Sandun, le samedi 26 mars au Petit et Grand Poussevin, le samedi 30 avril à La Duynes, le samedi 28 mai à La Nantaise et le samedi 25 juin à la Progalais.



La proximité des élus participe à une confiance retrouvée et une meilleure connaissance du territoire dans les décisions publiques.

Florence PENOT-MARTINEAU
Adjointe en charge de la Démocratie Participative et de l'animation dans les villages et les quartiers



Des habitants en plein chantier

Démonstration du Club de billard pendant le Forum des associations



DES PETITS-DÉJEUNERS AVEC LE MAIRE

Initié en décembre 2021 avec des acteurs engagés localement, le Maire va inviter des Guérandais choisis aléatoirement pour un temps convivial lors duquel les convives pourront dire ce qu'ils aiment ou ce qu'ils attendent de la commune. Ces rendez-vous seront mis en place une fois par trimestre à partir du mois de mars.

NOUVELLE ÉQUIPE À LA POLICE MUNICIPALE ET MISE EN PLACE DE LA POLICE PLURICOMMUNALE (PPC)

Nouvelle équipe, nouveau chef : la police municipale de la Ville de Guérande a fait peau neuve pour être toujours plus proche de vous. Les élus ont également voté favorablement pour l'adhésion à la police pluricommunale (PPC) qui regroupe aussi les communes d'Assérac, Saint-Molf, Férel et La Turballe pour mettre en commun les moyens humains et matériels des différentes équipes et pour augmenter leur présence sur le territoire à diverses occasions et notamment lors des événements festifs majeurs de l'année (Noël By Light, Fête Médiévale...).

EXPÉRIMENTATION 30 KM/H

La sécurité est l'affaire de tous ! Nous ne pourrions jamais être derrière le volant de chaque conducteur en excès de vitesse, pour autant, la Ville s'engage à multiplier les zones à 30km/h et à développer des aménagements routiers sur les axes passants. De nombreux « coussins berlinois » ont déjà été ajoutés ainsi que des radars pédagogiques. Ces déploiements continueront dans le centre-ville et dans les villages dans les années à venir pour faire baisser la vitesse et garantir la sécurité de toutes et tous.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Certaines associations de la Ville disposent d'un stand lors de la Fête Médiévale, organisent des lotos ou réalisent d'autres actions afin de pouvoir financer leurs activités. En raison des annulations dues au contexte, la Ville de Guérande a augmenté ou maintenu les subventions prévues pour ces structures afin de limiter l'impact de la crise sanitaire.

De même, le contexte sanitaire ne permettant pas aux associations de se projeter dans de nouveaux projets portés par les jeunes, la Ville de Guérande a souhaité réallouer le budget du dispositif « Lab'aux idées 2021 » à un plan de soutien aux associations en lien avec les jeunes de 10/25 ans. Il a ainsi permis à 7 associations de réaliser des actions au profit des jeunes avec un financement total d'environ 6 000 €.

Après son annulation en 2020, le Forum des associations, moment incontournable de la vie associative guérandaise, a pu s'organiser à la rentrée 2021. De nombreuses associations et participants ont répondu présents !

Quelques projets à venir :

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATION CONTINUE EN 2022

Le dispositif « Lab'aux idées » sera remis en place en 2022 pour soutenir les initiatives des jeunes.

DIFFUSION DES CONSEILS MUNICIPAUX EN DIRECT VIDÉO COURANT 2022

BUDGET PARTICIPATIF, VOS IDÉES FONT VOTRE VILLE !

Soucieuse de répondre aux sujets qui vous touchent, la Ville va dédier en 2022 un budget d'investissement de 100 000 €. Tout habitant de la commune, dès l'âge de 11 ans, peut proposer et voter pour un projet à visée collective, qu'il soit du domaine éducatif, social, culturel, écologique... Tous les thèmes sont à l'honneur !

Pour participer ou s'informer sur les étapes du budget participatif et le règlement du projet, rendez-vous sur : <https://mongraindesel.guerande.bzh>

DEVENEZ AMBASSADEUR DE VOTRE VILLE

Pour celles et ceux qui veulent s'impliquer dans la vie de leur quartier, la ville est en train de recenser des binômes femme/homme afin qu'ils deviennent des interlocuteurs privilégiés entre les services et les habitants. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à democratieparticipative@ville-guerande.fr.



Avec un contexte sanitaire exceptionnel, la solidarité a été le fer de lance de l'action de la Ville pour mettre en place de nombreux outils d'aide et d'accompagnement pour les administrés dans le besoin. Dispositifs de soutien variés, concernant l'accès au logement, la lutte contre les violences conjugales et/ou intra familiales ou encore l'obtention du permis de conduire. Retour sur 1 an et demi d'actions solidaires.

DES DISPOSITIFS D'AIDE CIBLÉS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

À destination des personnes non autonomes

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a accompagné des administrés durant cette période : visites de courtoisie et appel régulier des personnes inscrites sur le registre des personnes isolées ; aide à la vaccination (réservation de créneaux, prise de rendez-vous, accompagnement au centre de vaccination).

À destination des commerçants

Durant les confinements, la Ville a souhaité soutenir les commerces de proximité et les accompagner au mieux grâce à des solutions innovantes et des dispositifs de soutien :

- **Le café confiné des commerçants**, un temps d'échange régulier, numérique et ouvert à tous les commerçants guérandais. Cet espace de dialogue a été l'occasion pour les commerçants d'échanger librement leurs idées, leurs propositions et leurs interrogations.
- **Un webinaire** pour présenter aux commerçants MaVille-MonShopping, une plateforme de vente en ligne, gratuite pendant le confinement.
- **Une page web dédiée** : une liste non exhaustive des commerces restant actifs a été publiée sur le site de la Ville.
- **Exonération de la redevance d'occupation du domaine public** pour les terrasses et les étalages (pour 2020).
- **Autorisation d'extension des terrasses sur la voie publique** à titre gracieux en 2020 et 2021.

LA SEMAINE BLEUE, VALORISER LA PLACE DES AÎNÉS DANS LA VIE SOCIALE

Pensée autour de la thématique nationale, « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », le Centre communal d'action sociale (CCAS) et ses partenaires ont construit un programme de festivités à destination des aînés mais pas seulement. Cette semaine a été un véritable temps de partage, qui a permis de mettre en lumière les actions des bénévoles et professionnels œuvrant sur la commune. L'occasion aussi d'inverser le regard porté sur les aînés, de lutter contre l'isolement social, d'impulser la cohabitation intergénérationnelle, de faire connaître l'offre de service du territoire, autour d'expositions, de marches, de lectures, de jeux, de conférences ou de débats.



La valorisation de la place des aînés dans la vie sociale est un enjeu primordial, qui passe par l'implication de tous, quel que soit son âge.

Ghislaine HERVOCHE
1^{ère} adjointe en charge des Solidarités,
de la Famille et de l'Éducation
et Vice-Présidente du CCAS

L'ACQUISITION DE RAMPES AMOVIBLES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La commune de Guérande s'est équipée de plusieurs rampes amovibles pour favoriser l'autonomie des personnes à mobilité réduite et améliorer l'accessibilité des espaces privés ou publics. Gratuites, sur réservation auprès du CCAS, elles sont à disposition des administrés et des associations guérandaises.

UNE POLITIQUE D'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS

Les élus municipaux ont à nouveau alloué une enveloppe budgétaire pour aider les primo-accédants à acheter à Guérande (entre 3 000 et 4 000 € par ménage selon sa composition).

GARANTIR LE LOGEMENT POUR TOUS

Ça ne passe pas inaperçu en arpentant les rues de Guérande : de nombreux programmes immobiliers voient le jour à travers la commune, notamment dans l'écoquartier Maison Neuve. Soucieux de la qualité des habitations et de l'aspect environnemental, les élus souhaitent que ces constructions répondent aux enjeux environnementaux de demain en imposant des normes plus strictes aux promoteurs. Preuve de cet engagement, deux projets ont été distingués : le prix de l'innovation industrielle pour le projet Escal Nature et le prix de l'innovation pour le projet Kenkiz. En tout, près de 800 logements supplémentaires (maisons ou appartements) dont 345 logements sociaux ont fait leur apparition entre 2018 et 2021.



Ces logements permettent de limiter en partie la hausse des prix de l'immobilier pour garantir l'accès à la propriété à un maximum de ménages et surtout aux jeunes Guérandais qui souhaitent rester dans leur commune.

Jacques GUIHENEUF
Adjoint en charge de l'Aménagement du
territoire, de l'Urbanisme et des Transports

DES AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE : PERMETTRE UNE MEILLEURE INSERTION PROFESSIONNELLE, SOCIALE ET CULTURELLE

Deux dispositifs d'aide à l'obtention du permis de conduire ont été mis en place depuis 2020 :

- **Une aide financière à destination des jeunes, mis en place par la Maison de la Famille.**

Le permis de conduire est un outil indispensable pour s'insérer professionnellement et socialement. Bien que primordial, son obtention nécessite un apport financier conséquent qui n'est pas à la portée de toutes et tous. Conscient de la situation de la jeunesse depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité a souhaité accompagner financièrement les jeunes Guérandais qui souhaitent obtenir leur permis, à hauteur de 500€ par bénéficiaire, en échange d'un engagement citoyen pour la collectivité (42 heures sur six mois dans des associations).

- **Le permis combo numérique, mis en place par le CCAS.**

Dix Guérandais rencontrant des difficultés d'apprentissage ont pu suivre une formation cumulant l'apprentissage numérique et la préparation au permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée. Cela leur a permis d'obtenir leur code et/ou leur permis de conduire tout en acquérant des compétences numériques. Ce dispositif a réduit les frais à hauteur de 324€ pour les personnes concernées.

LOGEMENT DES SAISONNIERS

Le CCAS s'engage à réaliser un diagnostic sur les besoins en logement des travailleurs saisonniers afin d'identifier les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'actions triennal.

LA SIGNATURE DU PROTOCOLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRA FAMILIALES

Fruit d'une longue étude de terrain menée en concertation entre la collectivité et les partenaires associatifs, la signature de ce protocole en novembre dernier a pour objectif de favoriser et optimiser la prise en charge et l'orientation des personnes victimes de violences conjugales et/ou intra familiales.

Pour information et en quelques chiffres, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021, le CCAS a accueilli 19 familles dont : 1 couple avec enfant, 1 couple sans enfant, 2 personnes isolées, 7 familles monoparentales ainsi que 8 familles, tous pris en charge à la suite de violences conjugales ou intrafamiliales ; 4 ont déposé une plainte à la gendarmerie.

Quelques projets à venir :

SUITE À LA SIGNATURE DU PROTOCOLE...

... des actions seront mises en place courant 2022 pour assurer un accompagnement complet de ces personnes, telles que développer les réponses apportées aux victimes, en matière de mise en sécurité à travers les logements d'urgence de la Ville, d'hébergement et de logement pérenne, ou des actions visant à la sensibilisation des scolaires et des professionnels.

Vous pouvez contacter : Solidarité femmes Loire-Atlantique, le service de gendarmerie (présence d'une assistante sociale spécialisée), le Département avec l'EDS, Solidarité Estuaire, CIDFF, France Victime 44 Saint-Nazaire et le CCAS de Guérande.

AIDE À L'ACCESSION : PLUS D'AIDE, MOINS DE CRITÈRES

La politique d'aide à l'accession à la propriété envers les primo-accédants va être renforcée, avec des aides allant de 4 000 € à 5 000 € et des critères allégés pour aider plus encore les jeunes ménages à s'installer dans notre commune.

Signature, avec Mr le Maire, le 25 novembre 2021





Parce que la préservation de notre patrimoine est un enjeu essentiel, qu'il s'agisse de Monuments historiques ou d'édifices moins imposants - ce que l'on appelle « le petit patrimoine » -, les élus de Guérande ont à cœur de restaurer et de le valoriser. Aussi, les services de la Ville développent de nombreux projets autour du patrimoine, culturels et pédagogiques. Porte Saint-Michel, Centre culturel Athanor, École des Arts et du Patrimoine, autant de structures qui accueillent un public nombreux, amateur d'animations et de découvertes culturelles.

LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES S'EST POURSUIVIE

Dans le cadre du programme de restauration des Monuments historiques soutenu par l'état (DRAC), la Région des Pays de la Loire et le Département de la Loire-Atlantique, la Ville a réalisé à partir de septembre 2020 la restauration des 10 vitraux de la collégiale Saint-Aubin. En 2021, ce sont les remparts qui ont fait l'objet de toutes les attentions avec la cristallisation - c'est-à-dire la conservation tel quel de l'édifice et non sa restitution - de la courtine située au nord de la cité entre la porte Vannetaise et la tour de Kerbenet. Cette portion de près de 100 mètres de long accueille une colonie d'oiseaux protégés, des martinets noirs. Ils ont logé, le temps du chantier qui correspondait à leur période de reproduction, dans des nichoirs artificiels installés sur les échafaudages.

La zone sud de la ville, entre la tour Saint-Jean et la porte de Saillé, est actuellement en travaux sur le même principe de cristallisation. Cet hiver, les élèves des établissements scolaires guérandais ont eu la chance de visiter ce chantier avec les professionnels chargés des travaux. Enfin, le dernier chantier lancé récemment est celui de la tour Sainte-Anne. Entre septembre et décembre 2020, l'entreprise Lefèvre avait réalisé en mécénat de compétence l'ensemble des travaux du lot maçonnerie. C'est au tour des menuisiers, électriciens et couvreurs d'intervenir pour que l'on puisse de nouveau accéder à la tour via le chemin de ronde. Les visiteurs de la porte Saint-Michel pourront découvrir le résultat l'été prochain !

LA PORTE SAINT-MICHEL – MUSÉE DE GUÉRANDE A ROUVERT SES PORTES

Le nouveau site de visite de la porte Saint-Michel a ouvert en octobre 2020 après 18 mois de chantier. Avec une équipe d'agents et de guides chaleureux et professionnels, un parcours renouvelé dans les salles, sur les remparts et les expositions temporaires du musée, les visiteurs ont pu apprécier cette étape incontournable lors d'un séjour dans la cité médiévale.

En parallèle, les collections du musée ont déménagé en août 2021 dans des locaux dédiés à ces objets, témoins de l'histoire de Guérande, afin d'assurer leur conservation et leur documentation pour de prochaines expositions. Pour en savoir plus sur la porte Saint-Michel et les collections du musée, le site internet créé en 2021 <https://portesaintmichel.fr/> est une mine d'informations.



Deux expositions temporaires ont déjà été proposées à la Porte Saint-Michel, dont celle que vous pouvez découvrir jusqu'en mars, Médiévale : poussez la porte du Moyen Âge !

Catherine LACROIX

Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine



Restauration des socles à l'église de La Madeleine



La Porte Saint-Michel accueille régulièrement des scolaires

MAINTIEN DES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DES ARTS ET DU PATRIMOINE

La crise sanitaire n'a pas empêché les médiateurs culturels de se déplacer dans les établissements scolaires pour élaborer et animer des projets d'éducation artistique et culturelle sur mesure pour les classes guérandaises : création d'une exposition à Saillé avec l'école Jeanne de Navarre et le Club Photos, projets « Lumières » à l'école du Bois Rochefort ou encore organisation du premier forum des métiers du patrimoine, en partenariat avec le lycée La Mennais en janvier 2021. Les portes ouvertes des Ateliers culturels organisées, malgré le contexte sanitaire, en juin 2021, ont ravi les 150 élèves et leurs familles venues découvrir les créations et les évolutions des jeunes apprenti(e)s.

DE NOUVELLES ACQUISITIONS POUR LES COLLECTIONS DU MUSÉE

Depuis plus d'un an, le musée de Guérande est entré dans une nouvelle dynamique d'acquisition visant à enrichir ses collections. Le musée a reçu plusieurs dons d'objets ou de documents qui lui ont été confiés par des Guérandais soucieux de contribuer à la préservation du patrimoine local et de le transmettre aux générations futures (armoires paludières, charrette à bras des années 40, poupées régionales, etc.). En parallèle, le musée a acquis d'autres objets via des ventes publiques. Ainsi, il compte 25 nouveaux objets qui pourront faire vivre ses expositions temporaires à la Porte Saint-Michel et améliorer la connaissance que nous avons de notre territoire.

LE CENTRE CULTUREL ATHANOR, AU SERVICE DES USAGERS

Après de longs mois de fermeture et des travaux d'étanchéité sur le bâtiment jusqu'en août 2021, la salle de spectacle d'Athanor a enfin rouvert ses portes lors de l'ouverture de saison en septembre dernier. L'identité visuelle d'Athanor a été totalement refondue en 2021 pour mieux correspondre à sa programmation tournée vers le grand public et les familles.

Le centre culturel Athanor a accueilli depuis le printemps 2021 de nombreuses manifestations associatives et culturelles, en particulier, en octobre dernier, un colloque sur les conséquences du changement climatique et une exposition organisée par l'association Patrimoine en Presqu'île.

Malgré la crise sanitaire, la médiathèque a pu continuer de proposer ses services de prêt d'ouvrages, grâce à l'organisation d'un « click and collect ».

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE, DE NOUVELLES PROPOSITIONS

En partenariat avec les artistes, artisans d'art et galeristes de la cité médiévale, la Ville a créé l'été dernier « P(art)cours », une déambulation originale et culturelle qui entremêle créations d'art et patrimoine de l'intramuros. Simultanément, la Ville a mis en place de nouvelles visites guidées avec l'Office de tourisme intercommunal ainsi que des visites gratuites avec les archéologues en charge du suivi des travaux sur les remparts lors des Journées européennes du patrimoine.

LE PETIT PATRIMOINE AUSSI EST VALORISÉ

En juin 2021, 4 socles de statue de l'église de La Madeleine ont été restaurés pour permettre aux sculptures d'être reposées de chaque côté du chœur. Les visiteurs et paroissiens ont apprécié le travail de qualité réalisé par les professionnels retenus pour ce petit chantier très attendu par les habitants. La chapelle de Careil a aussi fait l'objet de travaux avec la création et la pose d'un nouveau vitrail. Ces travaux pilotés par la Ville ont été réalisés grâce aux dons de nombreux visiteurs et amoureux de Careil et au concours de l'Association diocésaine. Enfin, en lien avec le Parc naturel régional de Brière, la Ville a accompagné le lancement sur la commune de l'application numérique Baludik qui propose aux familles de découvrir grâce à un jeu la fontaine des Korrigans située à Kerbironné.

Quelques projets à venir :

DÉVELOPPER LE BRETON DANS LA VILLE

Traduction des cartes de visite de l'ensemble des élus en français et breton, rencontres avec des acteurs de la Région Bretagne (administrative) pour ajouter Guérande dans les plans touristiques bretons, discussions avec le rectorat pour la dispense de cours de breton dans les écoles publiques : la culture bretonne fait partie intégrante de notre culture. Les élus ont la volonté de continuer à faire vivre le breton dans la Ville.

UNE EXPOSITION PARTICIPATIVE EN MARS 2022

L'équipe de la Porte Saint-Michel – Musée de Guérande vous propose de participer à un travail artistique sur la géographie intime de Guérande. Vous avez un lieu particulier de Guérande rattaché à un souvenir ou à une émotion ? Vous pourrez le confier à la dessinatrice Emma Burr et à l'équipe du musée, qui viendront à votre rencontre. Emma Burr leur redonnera ensuite vie sous ses crayons ! Ces dessins, riches de vos histoires et de vos vécus, seront exposés à la Porte Saint-Michel, à l'occasion de sa nouvelle exposition temporaire. Entre rencontres et balades dessinées, plusieurs rendez-vous rythmeront l'année jusqu'à l'exposition en octobre 2022.



L'environnement est une priorité de l'équipe municipale. Économie circulaire, gestion durable de l'eau et de l'énergie, mobilités douces... Autant de sujets qui se sont traduits par de grandes actions concrètes et visibles pour faire prendre conscience de la situation environnementale (Semaine Guérandaise du Développement Durable, Fête du vélo, ...) mais aussi par des actes moins visibles mais tout aussi importants (ajout de panneaux photovoltaïques, récupération de l'eau de pluie...). Chaque geste compte !

LA SEMAINE GUÉRANDAISE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE NOUVEAUTÉ POUR SENSIBILISER ET S'AMUSER

Pour la première fois à Guérande, la municipalité a mis en place une semaine dédiée au développement durable. Avec la collaboration d'associations environnementales et d'entreprises locales, la Ville a organisé des conférences, des ateliers pour changer ou trouver des alternatives à nos habitudes de consommation, des visites à la découverte de la faune et la flore, ou encore la Fête du vélo.



L'urgence climatique n'a pas d'étiquette politique. Nous œuvrons avec des actions concrètes et devons sensibiliser nos proches à ce sujet. Tous ensemble, nous pouvons agir !

Audrey PERDEREAU
Adjointe en charge de l'Environnement
et de la Vie économique

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Ville s'est associée avec la plateforme française UZED pour revendre des biens qui ne sont plus utilisés et ainsi leur donner une seconde vie. Cette collaboration s'est avérée fructueuse puisque presque tous les objets ont été vendus lors de son lancement, le 4 octobre dernier. Forte de cette réussite, la Ville prévoit de relancer cette opération prochainement.

De même, la médiathèque organise régulièrement des ventes de documents d'occasion.

Ces actions s'inscrivent dans une volonté de développement durable qui limite la consommation et réduit le gaspillage, tout en vous donnant la possibilité de racheter des objets à moindre prix.



À l'heure où nous recherchons de nouvelles recettes ou économies, nous avons choisi d'entrer dans une démarche vertueuse avec la plateforme UZED pour optimiser la gestion de nos équipements municipaux.

Denis LENORMAND
Adjoint en charge des Ressources humaines,
des Finances et de l'Administration générale.

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !

Le saviez-vous ? La Ville dispose de cuves de récupération de l'eau de pluie. Celle-ci est ensuite utilisée pour arroser les massifs de la commune. De même, des espaces sont agencés afin de récupérer les sapins après les fêtes. Ils sont ensuite broyés et utilisés comme paillage ou compost par le service des Espaces verts. (Vous avez jusqu'à fin janvier pour déposer votre sapin rue des Lauriers ou sur le parking Sainte-Anne.)



Vers une mobilité douce et respectueuse de son environnement

UNE NOUVEAUTÉ AU MENU

Depuis le mois d'octobre 2021, les enfants des écoles publiques de la Ville de Guérande ont vu leurs menus évoluer. Afin de proposer des repas toujours plus variés et équilibrés aux écoliers guérandais, la Ville a mis en place un menu végétarien une fois par semaine. Ainsi, la restauration scolaire continue de se rapprocher de l'objectif EGALIM qui doit être appliqué au 1^{er} janvier 2022. Pour 2020, 28 % des produits étaient issus de la filière locale (produits laitiers, viandes, légumes, fruits, pain), 16,2 % de la filière biologique et 18 % des filières qualités (label, AOC, etc.).

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

Le vélo est de plus en plus utilisé par les Guérandais mais les chemins manquent entre les villages et dans plusieurs axes régulièrement empruntés. Un diagnostic réalisé conjointement entre la commune et Cap Atlantique a été réalisé tout au long de l'année 2021 et permettra de définir un plan pour améliorer, sécuriser et agrandir le réseau existant. Pour autant, des actions sont déjà lancées avec l'ajout d'arceaux amovibles aux abords de l'intra muros pendant l'été ainsi que l'ajout d'une station de gonflage autonome et connectée sur le parking du centre culturel Athanor. Gratuite et disponible 24h sur 24, cette borne R4bike conçue par la société NRLUX, est autonome à 100 % grâce à son panneau solaire photovoltaïque. Elle dispose d'un manomètre et peut fournir une pression maximale de 6 bars. Avec ces installations pratiques, la Ville de Guérande et ses élus désirent faciliter la vie des usagers de la bicyclette et promouvoir son usage.

Quelques projets à venir :

MIEUX MANGER DANS LES ÉCOLES

Un Plan alimentaire territorial (PAT) pour soutenir les filières agricoles locales est en cours de développement conjointement entre la Ville de Guérande et Cap Atlantique. Il permettra d'augmenter la part de produits bios et locaux dans les assiettes des jeunes Guérandais. De plus, à la rentrée 2022, une charte d'engagement alimentaire sera communiquée aux parents des écoles. À travers cette charte, la Ville s'engage à ce que les repas proposés aux écoliers guérandais leur apportent un bon équilibre diététique et l'apport nutritionnel nécessaire à leur croissance.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES

La commune a déjà commencé par l'installation en 2019 de 69 panneaux photovoltaïques d'une puissance de 21 kWc sur 115 m² du toit terrasse de l'Hôtel de Ville. Les élus souhaitent continuer à développer les énergies renouvelables pour arriver progressivement à la neutralité carbone. En 2022, ils souhaitent développer un projet d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et sur les bâtiments municipaux sera développé. Pour mieux consommer, un diagnostic est aussi effectué sur la flotte automobile pour passer progressivement à des véhicules électriques ou hybrides. Des tests avec un logiciel informatique sont également en cours pour mieux gérer, à distance, la consommation des équipements publics en limitant la consommation pour l'éclairage, le chauffage et l'eau. La chaufferie fuel du Centre communal d'action social a également été remplacée par une solution moins coûteuse et plus vertueuse écologiquement.





Les élus de la Ville s'engagent pour préserver la richesse biologique de notre territoire, sa diversité végétale et animale. Et parce que la préservation de notre patrimoine naturel passe par la sensibilisation, de nombreux projets ont été mis en place pour étudier, comprendre, valoriser et prendre soin de la biodiversité de la presqu'île guérandaise.

LA PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE... EN MINUSCULE

Depuis novembre 2020, une équipe de tournage est venue régulièrement sur le territoire afin de filmer un documentaire « Les parcs naturels... en minuscule: Brière et Guérande ». Accompagnés des services de la Ville et du Parc, l'équipe de tournage de Flair Production a réalisé un film qui révèle la biodiversité de notre territoire d'une manière originale, avec la complicité des personnages des films d'animation Minuscule de Thomas Szabo et Hélène Giraud (César du meilleur film d'animation 2015.) Diffusé en avant-première au Ciné Presqu'île de Guérande puis sur la chaîne Arte, les Guérandais ont pu redécouvrir la beauté de la faune et de la flore de notre région. La Ville prévoit de partager ce documentaire véritable outil pédagogique, avec les écoles guérandaises, afin de sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la biodiversité.



La réalisation et la diffusion de ce film mettent en valeur Guérande, ses paysages d'exception et sa biodiversité à protéger. C'est l'occasion de faire rayonner encore plus la richesse de notre territoire, de renforcer son attractivité. Un outil important de pédagogie !

Xavier FOURNIER

Adjoint en charge de l'Attractivité, de la Communication et des Relations européennes

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



19 communes du Parc naturel régional de Brière, dont la Ville de Guérande, ont fait le choix de mettre en place un atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce dispositif pédagogique et scientifique améliore la connaissance de la biodiversité dans le Parc naturel régional de Brière afin de mieux la préserver. De nombreuses animations accessibles à tous ont été proposées : ateliers de science participative (comptage de papillons et de reptiles), sorties naturalistes, stages d'ornithologie ou de photographie, etc. L'ABC permet ainsi de mieux prendre en compte la faune et la flore qui nous entourent grâce à de nombreux inventaires réalisés par des experts, des passionnés et des curieux !

L'ÉRADICATION DU BACCHARIS

Introduite en France à la fin du XVII^e siècle, le « baccharis halimifolia », est une plante invasive originaire d'Amérique du Nord. Cette plante vigoureuse tolère le sel et colonise les marais salants. Aussi, la Ville de Guérande, associée à Cap Atlantique, s'est lancée dans un programme de lutte contre le baccharis. L'enjeu est de protéger la biodiversité spécifique des marais salants qui est menacée par cette plante exotique (intégrée dans la liste nationale des plantes invasives).

SEL ET LABEL AB

La Commission européenne travaille actuellement sur un projet de cahier des charges de label bio pour les sels alimentaires. Ce cahier des charges conduirait à ce que la très grande majorité des sels européens bénéficie de ce label, sans aucune distinction des méthodes d'exploitation naturelle ou industrielle, de préservation durable des ressources, de présence ou d'absence d'additifs alimentaires et de respect des cycles agricoles et météorologiques. Les élus de la Ville de Guérande sont pleinement mobilisés auprès des paludiers pour que seules les techniques solaires basées sur l'évaporation de l'eau de mer et la préservation des ressources, avec des sels ayant conservé leurs caractéristiques naturelles et sans intrant dans leur composition, puissent légitimement prétendre à ce label bBio.



Chantier d'éradication en cours

Quelques projets à venir :

INSTALLATION D'UN PIGEONNIER CONTRACEPTIF, UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

La régulation par le contrôle des naissances est un moyen efficace pour libérer les zones urbaines des désagréments découlant de la présence des pigeons. Encouragé par les associations de protection des oiseaux, ce dispositif permet de réguler les naissances tout en garantissant un lieu de vie adapté aux pigeons. Aussi, la Ville de Guérande va mettre en place un pigeonnier contraceptif pour minimiser les nuisances dues à la présence de ces oiseaux sur le territoire.

Et de nombreux
autres projets à découvrir
dans les mois à venir



Nicolas Criaud et Xavier Fournier sur le tournage du documentaire

Tribunes de la Minorité

Nous sommes tous responsables de notre futur sur cette planète

Pas un jour sans que nos écrans ne traitent de l'urgence climatique et que nos journaux n'évoquent l'impasse de notre modèle de développement. Avec ce nouveau virus, venu du bout du monde, nous réalisons enfin que le comportement agressif de l'homme face à son environnement a des conséquences catastrophiques. Le récent rapport du GIEC est alarmiste. Notre groupe a toujours fait de ce sujet sa priorité et pointé du doigt le comportement de nos dirigeants qui font passer l'économie avant l'écologie. Le tout consumérisme ne peut mener qu'à notre perte.

Les leçons seraient tirées disait-on. Mais la consommation repart à tout va. Quand allons-nous dire : stop ! Quand allons-nous réaliser que cette croissance toujours plus folle n'a pas d'issue ?

Chacun de nous doit montrer l'exemple, se prendre en main, se mobiliser, afin que son empreinte carbone soit la plus légère possible. Il est urgent de contraindre nos déplacements, de consommer localement tout en étant solidaires des populations d'autres régions du monde qui sont les premières victimes de nos comportements nombrilistes et frénétiques.

Nous devons également réinterroger de manière radicale la finalité de notre système économique.

Certes, on organise à Guérande des conférences sur la montée des eaux. D'où il ressort que finalement la mer à nos portes ne monte pas si vite que cela, que l'on quitte quelque peu rassurés et où chacun y va de son petit discours.

Certes, on se lance dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial, où l'on analyse, étudie beaucoup, où l'on empile des mesures sans se donner réellement les moyens financiers d'agir. Un projet où se succèdent des intentions floues et frileuses. Nous sommes bien loin du compte.

La majorité municipale nous a fait part de son projet de contrat de mandat ; Près de deux ans après avoir rédigé le programme de campagne pour l'élection de mars 2020, il était temps !

Pourtant le projet est bien décevant. C'est une simple mise à jour du programme de campagne mêlant vœux pieux et sujets marginaux. Il y manque l'essentiel : le cadre temporel et financier.

Le cadre financier est primordial car c'est lui qui rend possible la plupart des projets. Le cadre temporel, c'est l'échéancier indispensable qui permet de les prioriser et d'en donner la cadence de réalisation.

Encore une fois, on ne peut que déplorer un manque de sérieux et de vision d'ensemble et d'avenir.

Nous souhaitons avant tout que soit fixé au plus tôt le cadre financier de ce municipe en réclamant une limite droite qui serait l'engagement de ne pas augmenter la part communale des impôts et une limite gauche, celle de l'engagement de ne pas faire réexploser l'endettement communal comme dans un passé récent. Il n'est pas interdit de s'endetter, mais raisonnablement et pour financer des projets structurants de long terme et non pour compenser une gestion aléatoire. Une fois ce cadre fixé, il s'agira de distinguer l'indispensable puis le nécessaire et enfin le souhaitable. De cette vision à long terme (au-delà même d'un seul municipe) et des choix assumés, doit naître le plan pluri annuel d'investissement. Il permet de programmer les

Faire parler de soi sur les réseaux sociaux, faire la une des journaux en permanence, vouloir faire de notre territoire « the place to be », tout cela est dérisoire face à l'urgence d'une transition écologique. Communiquer, c'est bien. Agir vite, c'est mieux.

Agir pour Guérande et notre territoire, c'est aider vraiment les habitants à la rénovation énergétique. C'est revoir complètement le plan de mobilité et de circulation en sécurisant nos cyclistes et nos piétons. Mais c'est aussi permettre aux personnes qui vieillissent, aux malades, de se déplacer en développant le réseau des transports en commun. C'est repenser nos modes d'urbanisme qui rongent nos terres. C'est se lancer dans le développement des énergies renouvelables tant pour les particuliers que pour les marchés publics. C'est mettre des parkings à l'entrée de la ville pour limiter cette frénésie automobile estivale qui nous agresse. C'est instaurer une ressourcerie et une recyclerie. C'est aussi mettre le 100 % bio et local dans la restauration collective.

Alors, nous pourrions être fiers non seulement de notre ville, mais surtout de ce que nous aurons fait pour créer un avenir désirable pour les générations futures.

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons à tous les habitantes et habitants de Guérande l'énergie et la santé qui les aideront à construire une commune plus solidaire et réellement écologique. Soyons tous responsables.

**VIVONS GUÉRANDE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

mercedes.forge@vges.fr
gaelle.estay@vges.fr
jean-noel.desbois@vges.fr
alain.legentil@vges.fr
elus@vges.fr

investissements annuels qui procèdent de projets étalés sur plusieurs années. C'est du simple bon sens que connaissent bien les entreprises et même les ménages. Pourquoi cela n'est-il pas respecté pour l'argent public communal qui demande encore davantage de lisibilité et de transparence ?

Notre groupe Nouveau Souffle a joué le jeu et fait part de plus de 30 propositions que nous avions portées durant notre campagne et que vous aviez validées lors de nos rencontres. Nous verrons si l'esprit d'ouverture affiché par la majorité permet de retenir certaines de ces propositions qui n'ont aucune visée partisane mais qui nous semblent utiles pour le bien commun.

Notre action permanente au sein du conseil pour espérer enfin une gestion plus prospective est pour l'instant restée lettre morte mais gageons que cette évidente nécessité finira par s'imposer. C'est le pari pugnace que vos élus du groupe Nouveau Souffle continueront de porter.

**UN NOUVEAU SOUFFLE POUR GUÉRANDE**

charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

Démocratie ouverte

Le 22 novembre dernier, lors de la présentation de son projet de mandat, l'équipe majoritaire a proposé d'émettre des projets complémentaires pour les 5 années à venir. En toute clarté notre équipe a étudié ce projet, fourni des remarques et a proposé sa vision. Elle a souhaité porter l'attention sur le devenir commercial, culturel, du patrimoine vivant de l'intra muros qu'est le « Carré St Jean ». Ensuite, le conseil municipal du 13 décembre nous a amené à nous prononcer pour l'adhésion de la ville à l'association « démocratie ouverte ». Un concept de démocratie participative.

Ce concept, auquel nous adhérons, est un engagement à la transparence des dossiers, en urbanisme, finance, dans les projets de ville, et le respect et l'écoute des minorités. Nous en prenons acte.

**GUÉRANDE L'AVENIR EN PRESQU'ÎLE**

guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com

Tribune de la Majorité

Chères Guérandaises, Chers Guérandais,

Vous l'avez constaté à travers ces pages, notre équipe est pleinement mobilisée pour améliorer votre quotidien, faire bouger les lignes et répondre aux enjeux de demain. Il serait présomptueux de dire que cette année et demie d'action a été simple à réaliser : le contexte sanitaire et les nombreux changements auxquels nous avons dû faire face ont impacté nos réalisations mais nous restons concentrés sur l'amélioration du bien vivre à Guérande.

Depuis le début de notre mandat, nos actes sont motivés par le développement durable et chaque décision que nous prenons tient compte des impacts qu'ils peuvent avoir sur l'environnement. « Faire au quotidien, agir pour demain » est notre crédo ! C'est la raison pour laquelle nous continuons de nous associer aux objectifs de développement durable (ODD) préconisés par l'Organisation des Nations Unies. Ce partenariat, engagé l'année dernière, est symbolisé par « ELYX », l'ambassadeur virtuel de l'Organisation des Nations Unies et est la preuve de la reconnaissance de nos actions.

Le dérèglement climatique nous impose d'œuvrer à notre échelon local afin d'impulser une dynamique nouvelle plus respectueuse de l'environnement. L'augmentation du niveau de la mer est un risque direct pour nos marais salants et notre formidable patrimoine naturel. C'est pourquoi avec Cap Atlantique, nous préparons un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) pour sauvegarder les activités économiques du territoire. Le Programme précédent avait pour vocation de protéger les habitants et les habitations.

L'actualité récente nous a mobilisés afin de défendre l'extraordinaire savoir-faire de nos paludiers respectueux du cycle des saisons et de l'environnement et qui récoltent manuellement le sel de Guérande, aujourd'hui menacé ! La proposition faite à la Commission européenne par un comité d'experts d'intégrer le sel dans le label Agriculture Biologique (AB), y compris, le sel de mine qui ne partage pas les objectifs de ce label est un non-sens contre lequel nous nous battons ardemment. Le sel de Guérande remplit les attentes exigées par l'agriculture biologique, contrairement au sel de mine dans lequel des intrants chimiques sont intégrés et qui ne peut se revendiquer du même impact écologique. En novembre dernier, nous avons souligné lors du Conseil Municipal, les risques d'une labellisation généralisée en dénonçant un risque économique pour notre filière d'excellence, un risque d'information biaisée pour les consommateurs et un risque de rupture de confiance auprès du grand public pour le label AB. Nous avons reçu le soutien de Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et de Clément Beaune, Secrétaire d'État aux Affaires Européennes pour appuyer nos démarches et celui des Associations de défense de la profession paludière.

Aussi, nous avons fait le choix de la concertation et du dialogue la marque de fabrique de notre projet. La Démocratie Participative, n'est pas seulement un slogan pour la Majorité municipale mais une action soutenue se traduisant par les nombreuses réunions d'informations, les permanences des élus dans les villages et dans les quartiers, les petits-déjeuners du Maire, mais aussi par les rencontres réalisées autour des travaux à venir, par exemple, pour la rue du Ber à Saillé ou pour la rue de la Nantaise. Le budget participatif alloué et son utilisation que vous avez pu découvrir dans ce magazine sont l'illustration concrète de la co-construction des projets à venir que vous proposerez. Nous sommes d'ailleurs la première commune de Cap Atlantique à le mettre en place.

Les travaux à venir ou ceux déjà engagés sont bien souvent des demandes de la population ou ont été adaptés suivant les remarques constructives des riverains et ont pour objectif de garantir la qualité de vie des habitants et d'apporter des structures complémentaires à notre commune : la deuxième phase de Jean Ménager, l'extension des zones 30km/h pour la sécurité de tous, la création d'ombrières avec des panneaux photovoltaïques sont autant d'exemples concrets de projets réalisés en concertation avec les Guérandaises et les Guérandais.

Alors que vous avez pu découvrir quelques-uns de nos projets à venir en lisant ces pages, nous allons présenter dans les mois qui viennent, et pour la première fois à Guérande, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui sera le fil directeur de notre action pour les années à venir. Ce cadre permettra d'être transparent quant à la bonne gestion des deniers publics et de donner une meilleure visibilité de l'action de votre équipe municipale.

Nous ne pouvons finir cette tribune sans vous souhaiter tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble ! Bonne année 2022 !

ENSEMBLE GUÉRANDE AVANCE AVEC NICOLAS CRIAUD

nicolascriaud2020@gmail.com
Facebook : Ensemble, Guérande avance avec Nicolas Criaud

2022 : ANNÉE D'ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLES : LE 10 ET 24 AVRIL 2022

Qui peut voter ?

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Guérande ainsi que les électeurs inscrits sur la liste complémentaire municipale. Le jour du scrutin, penser à vous munir d'une pièce d'identité.

Dans quel cas s'inscrire sur les listes électorales ?

- Vous venez d'emménager à Guérande
- Vous avez changé de domicile sur Guérande
- Vous arrivez de l'étranger
- Vous venez d'avoir 18 ans et avez déménagé depuis votre recensement militaire.

Et cela **avant le vendredi 4 mars 2022**.

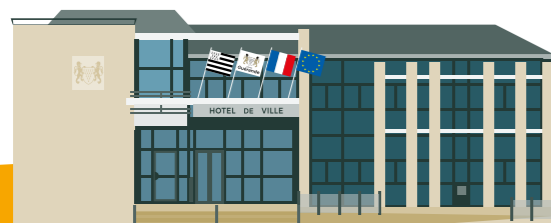
Comment s'inscrire ?

- En mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- En ligne, sur www.service-public.fr

LES LÉGISLATIVES : LE 12 ET 19 JUIN 2022

Qui peut voter ?

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Guérande (sauf liste complémentaire).



VOUS SÈREZ ABSENT DE GUÉRANDE LORS DE CES 2 SCRUTINS ?

Vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix en optant pour le vote par procuration. La personne choisie doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales.

Il vous faut remplir un formulaire disponible auprès des administrations suivantes : gendarmerie, commissariat ou tribunal d'instance ou sur www.service-public.fr et le déposer pour validation auprès de la gendarmerie ou du commissariat de votre choix, ou du tribunal d'instance de votre lieu de domicile.

Carte d'identité, passeport, les délais explosent :

Si la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport arrive bientôt à son terme, entamez sans tarder les démarches pour les remplacer. En effet, depuis plusieurs mois, les délais de renouvellement pour les pièces d'identité ont explosés. Le Brexit, l'arrivée de la nouvelle carte d'identité et les confinements ont rallongé le temps d'attente pour obtenir ces documents.

Trois facteurs à prendre en compte :

- la prise de rendez-vous passée à plus de 3 mois ;
- la commande et la validation de la préfecture ;
- la fabrication et l'envoi dans notre ville.

Rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-guerande.fr

Recensement, la réponse numérique à privilégier

Du 20 janvier au 26 février 2022 inclus, 5 agents recenseurs recrutés par la Ville se présenteront à votre domicile. Munies d'une carte officielle, ces personnes vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser un questionnaire papier remis par votre agent recenseur.

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

O M È M E

Hôtel de Ville

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h
(formalités administratives, état civil et urbanisme)

- **Standard** : 02 40 15 60 40
- **Fax** : 02 40 15 60 44
- **État civil** : 02 40 15 38 87
- **Urbanisme** : 02 40 15 60 43
- **Techniques** : 02 40 15 60 41
- **Fax Techniques / Urbanisme** : 02 40 15 68 52
- **Secrétariat du maire et des élus** : 02 40 15 60 47 - Fax. 02 40 15 67 66

www.ville-guerande.fr

Coordonnées postales : Toute correspondance est à adresser impersonnellement : Monsieur le maire
Hôtel de Ville - 7, place du Marché au Bois
CS 85139 - 44351 Guérande Cedex

Office de tourisme

02 40 24 96 71
guerande@labaule-guerande.com
www.labaule-guerande.com

Périodes	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés*
Jusqu'au 5 juillet	10h - 12h30	10h - 13h
1 ^{er} - 22 septembre :	14h - 18h	15h - 17h
6 juillet - 31 août :	9h30 - 19h	9h30 - 19h
23 septembre - 31 décembre :	10h - 12h30 14h - 18h	Fermé

*Fermeture le 1^{er} mai

Maison de la famille

02 40 15 10 50
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

02 40 24 99 57
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Point Santé Jeunes

02 40 15 10 50 (Maison de la Famille)
pointsantejeunes@ville-guerande.fr
Permanences :

- **Association Oppélia La Rose des Vents** : lundi de 16h30 à 19h30 1 fois / 15 jours
- **Psychologue** : mardi de 16h30 à 18h30 et samedi les semaines paires de 11h à 13h.
- **Médiation familiale** : sur rendez-vous à Guérande et Saint-Nazaire - 02 40 49 83 27
Cap familleS Association Linkiaa.

Centre culturel Athanor

athanor@ville-guerande.fr - www.ville-guerande.fr

- **Accueil et billetterie** : 02 40 24 73 30
Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30
Les soirs de spectacle : 1h avant l'heure de la représentation
- **Administration** : 02 40 24 73 73
- **Médiathèque Samuel Beckett** : 02 40 24 75 91
Mardi - 15h - 19h, Mercredi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi - 15h / 18h
Samedi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
mediatheque@ville-guerande.fr
www.mediatheque.ville-guerande.fr
- **Cybercentre** : 02 40 15 64 16
Mercredi : 13h30 - 18h
Samedi : 13h30 - 18h
cybercentre@ville-guerande.fr

- **Espace de coworking** :
Mardi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 10h - 17h
- **Conservatoire intercommunal de musique** - 02 40 24 72 55

École des Arts et du Patrimoine

02 40 15 10 01
Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h
ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Porte Saint-Michel - Musée de Guérande

02 28 55 05 05
porte.saintmichel@ville-guerande.fr
Juillet - août : tous les jours (sauf le lundi) 10h - 20h
Septembre, octobre et de mars à juin : tous les jours (sauf le lundi) 10h - 18h
De novembre à mars : du mercredi au vendredi 14h - 18h et le week-end 10h - 18h

Police municipale

02 40 42 99 04
Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
police.municipale@ville-guerande.fr

Gendarmerie

17 ou 02 40 24 90 42

Centre d'incendie et de secours de La Baule - Guérande

18 ou 02 51 75 11 40

Centre des finances publiques de Guérande

Ouvert au public mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Renseignement fiscal au 02 40 00 43 43 ou 0809 401 401 ou sur www.impots.gouv.fr

Déchetterie de Guérande

02 40 15 68 97
Lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 18h.
Fermée en cas de fortes intempéries.

Lila Presqu'île

02 40 620 620
lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr - lila.loire-atlantique.fr

Hôpital intercommunal de la presqu'île guérandaise Le Croisic (HIPI)

- **Standard** : 02 40 62 65 40
- **Service de médecine** : 02 40 62 65 23
- **Service de soins de suite et de réadaptation** : 02 40 62 65 13
- **Service d'addictologie "La Saline"/HIPI** : 02 40 62 64 71
- **Service d'hospitalisation à domicile / Antenne du Centre Hospitalier de St Nazaire** : 02 40 62 65 46
- **Résidence "Fleur de Sel"** : 02 40 62 64 16
- **Le CAPS** (Pour toute demande de consultation urgente (soirs de semaine, week-ends et jours fériés)) : 15

Espace départemental des solidarités

02 40 24 92 35

Conciliateur de justice

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h (sur RDV : Ville de Guérande 02 40 15 60 40).

CAF (Caisse d'allocations familiales)

Informations - prestations : lundi - 14h à 16h
mardi - 9h à 12h30 / 14h à 16h (sans rdv)
jeudi - 13h30 à 16h (sur rdv - 0 810 254 410)

Autres informations sur rdv

- **Aides financières** : 02 53 55 17 02
- **Médiation familiale** : 02 51 83 45 43
- **Revenu de Solidarité Active** : 0 800 844 044

Résidence des jeunes actifs

02 40 11 16 11
aphj.accueil@gmail.com

Pôle emploi

39 49
Lundi, mardi, mercredi - 8h30 - 16h30 - Jeudi - 8h30 - 12h30
Vendredi - 8h30 - 15h30

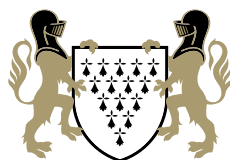
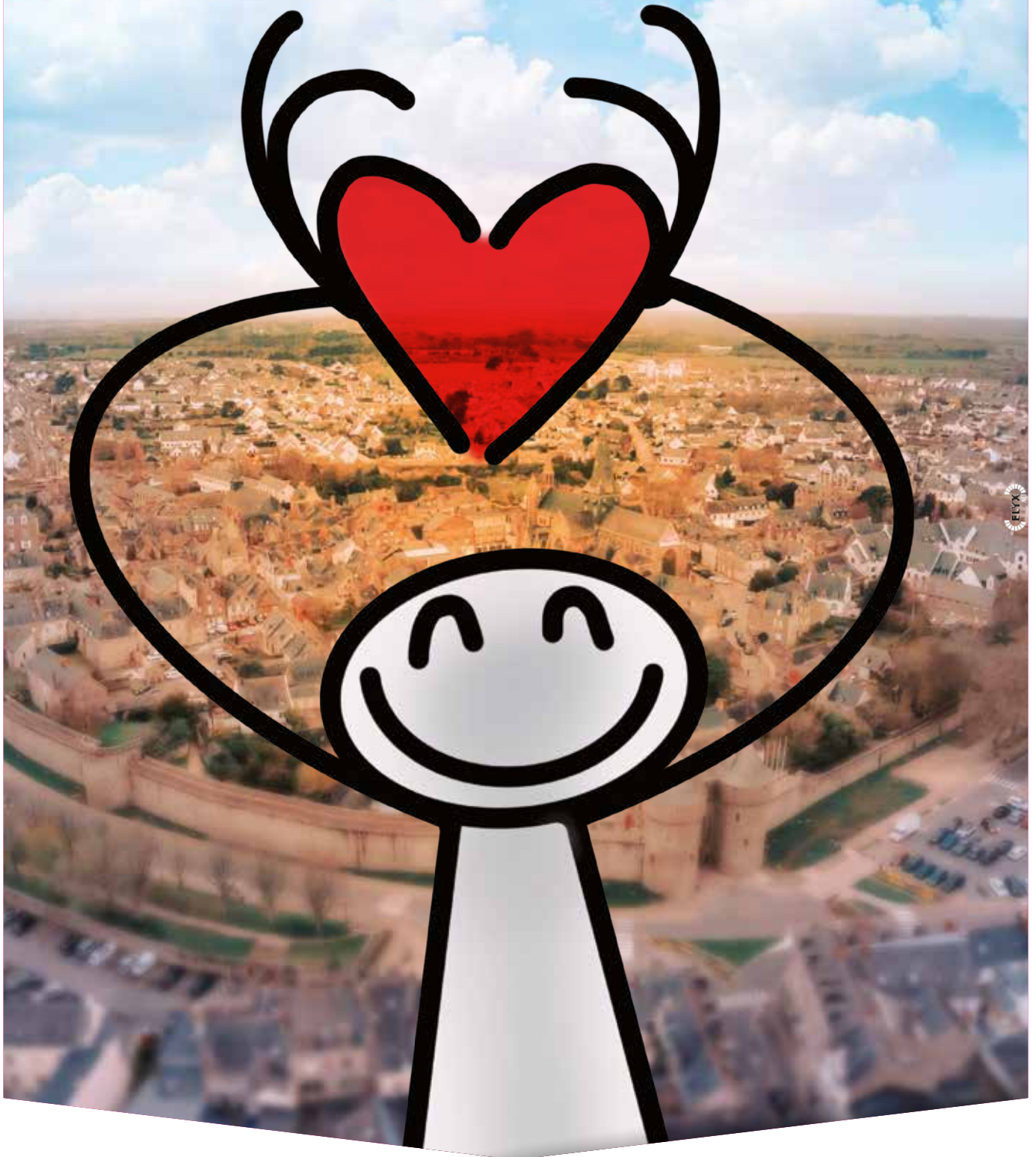
Mission locale

02 40 42 96 76
Lundi - 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi - 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Bureau de poste

36 31
Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30 ▪ Samedi - 9h - 12h

BONNE ANNÉE
BLOAVEZ MAD **2022**



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr